

► **VOTRE CONTACT**

RESPONSABLE RÉGIONAL, Laurent Miguet, 9, place Kléber, 67000 Strasbourg
- Tél. : 03.88.32.26.48, fax : 03.88.32.32.23, e-mail : lmiguet@groupemoniteur.fr

► **PROJETS** _ page 151 ► **PERMIS DE CONSTRUIRE** _ page 163

EST MOSELLAN

De nouveaux aménagements pour les locataires âgés

Premier bailleur de l'ex-bassin houiller de Lorraine, Sainte-Barbe (groupe SNI) adapte ses 15000 logements au vieillissement de ses locataires. Un jury a jugé le 5 novembre le concours d'idées qui inspirera les réhabilitations du parc occupé à 51% par des ayants droit de la Mine, dont la moyenne d'âge s'élève à 71 ans et à 74 ans pour les veuves de mineurs.

Extrême souci du détail. Pour adapter l'ancien parc des Houillères à la mobilité réduite, aux troubles auditifs, à la perte de repères cognitifs et à la déficience visuelle, Sainte-Barbe a associé au jury l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) et l'Association nationale pour la garantie du droit des mineurs (ANGDM). «Issue de toute la France, la vingtaine de réponses nous a très agréablement surpris par leur qualité. Dans les prochains mois, nous confierons certainement des réalisations aux quatre équipes retenues», indique Hervé Lamorlette, directeur technique de Sainte-Barbe.

Titulaire du premier prix doté de 10000 euros, le strasbourgeois Helburg conjugue la résidentialisation, les aménagements non discriminants et la possibilité d'intervention en site occupé. Parmi les éléments de confort d'usage, figurent des totems lumineux et colorés permettant d'identifier facilement les adresses, le comblement partiel des talus longeant les immeubles, la création de «jardins des sens» sécurisés par un portillon en rez-de-chaussée, et l'instauration d'un cheminement de ceinture autour des bâtiments.



Des totems lumineux et colorés permettent d'identifier les adresses, des «jardins des sens» sécurisés par un portillon en rez-de-chaussée et un cheminement de ceinture autour des bâtiments figurent parmi les éléments de confort d'usage.

Dans les logements, un autre totem intègre visiophone, vidéosurveillance, voire, à terme, équipements de télé-médecine. Un faux plafond technique incorpore des suspentes permettant de guider

des personnes tétraplégiques de pièce en pièce. Un locataire en fauteuil roulant accède sans difficulté au plan de travail de la cuisine. Le cabinet forbachois Fernsner a préconisé l'accès aux logements

via un élévateur – jugé trop ostensible –, puis un traitement «chirurgical» du logement en fonction de chaque handicap. L'équipe Quarters-Urbitat-HTC-Sigma a pris un parti résolument urbanistique consistant à supprimer certaines rues pour créer de nouveaux logements autour de courées, afin de reconstruire progressivement des quartiers mal adaptés. Le groupement AC Ingénierie (Metz)-Edifice et création (Boulogne-Billancourt) a opté pour une adaptation en finesse du logement où panneaux d'information, alarmes clignotantes, guidage par bandes rugueuses et affichage en relief ou en couleur se conjugueront pour atténuer les gênes occasionnées par les handicaps.

«Nous intégrerons désormais à nos standards de nombreuses améliorations qui ne coûtent rien, mais qui apportent au locataire un confort supplémentaire fort appréciable», souligne Hervé Lamorlette.

PASCAL BRAUN ■

Accessibilité: le pôle bas-rhinois se renforce

Pour valider son programme pilote sur l'adaptation de logements sociaux à des populations vieillissantes, la SA Sainte-Barbe s'est appuyée sur l'assistance d'un centre de compétences unique en son genre en France: «Nous sommes le seul Cicat (1) doté d'un lieu d'exposition permanente consacré à l'accessibilité pour les personnes handicapées», affirme Jawad Hajjam, directeur du Conseil évaluation exposition prévention (CEP) basé à Eckbolsheim (ouest de Strasbourg). La structure accueillera une journée nationale d'échanges, le 30 novembre, à Strasbourg (2).

Sous le contrôle de médecins et de spécialistes, douze ans d'expérience donnent une longueur d'avance au CEP pour assister les professionnels dans la mise en œuvre de la loi de février 2005 sur l'accessibilité. Aux 1500 consultations annuelles gérées par la cellule Bâtiment, s'ajoutent, depuis 2007, l'instruction des dossiers

bas-rhinois de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) et les évaluations pour le compte de la Maison départementale des personnes handicapées.

«Souvent, les produits existent, mais les professionnels manquent de moyens pour les identifier et de prescriptions pour les mettre en œuvre. En comblant ce vide, nous évitons la surenchère sur les prix et les contre-références», explique André Augst, directeur de la cellule bâtiment du CEP. Une hotline en phase de lancement s'adresse aux installateurs et aux maîtres d'œuvre. Le CEP travaille également à son essaimage: grâce au soutien de la commune de Montoux, près d'Avignon, un petit frère du centre d'Eckbolsheim a démarré sa gestation dans le Vaucluse.

LAURENT MIGUET ■

(1) Centre d'information, de conseil et d'aide technique.

(2) Voir pages Agendas.